



BUREAU

Relevé de Décisions

16 Avril 2020
Visio / Audio

<u>Présents</u>	Pierre LERESTEUX, Président Roger DESHEULLES, Jean-Michel KOCISZEWSKI, Jean-Pierre GALLIOT, Jean-Luc GIFFARD, Gilbert LEU, Sauveur CUCURULO, André LOUP, Jean-Pierre LOUISE, Jean LIBERGE, Bertrand VOISIN
<u>Assistent</u>	Mmes ABERGEL et DAYAUX M. MONTAGNE

M. LERESTEUX souhaite la bienvenue aux membres et demande une grande solidarité de tous pour les prochaines semaines. Il remercie M. KOCISZEWSKI de sa présence aux réunions des Présidents de Ligue. Nous sommes toujours en attente de décisions en provenance de la Fédération.

1- POINT SUR LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUES

M. KOCISZEWSKI fait un état des échanges qu'il a eus lors de sa réunion du 15 avril avec l'ensemble des Présidents de Ligue.

Le Président de la FFF a informé les Présidents de Ligue qu'il négociait avec l'UEFA pour reprogrammer les dates des matchs de l'équipe de France.

En ce qui concerne le **championnat professionnel**, il est envisagé une reprise de l'entraînement le 11 mai et de terminer en jouant jusqu'en juillet avec des matchs à huis clos. Ceci n'est pas encore validé par la LFP qui était encore en discussion sur ce sujet.

Concernant les **ressources humaines**, les syndicats se sont réunis et le SNAAF a renoncé à la hausse des salaires prévue au 1^{er} juillet.

Pour ce qui est des **compétitions**, la proposition suivante a été validée et fait actuellement l'objet d'une discussion pour validation auprès du Comex :

Arrêt des compétitions au 14 mars avec :

- Un classement des clubs au rang, effectué par poule ayant au moins terminé les matches aller à partir
 - o De la position des clubs arrêtée au 14 mars 2020
 - o De l'application du système de quotient (nombre de points divisés par le nombre de matches)
 - o De l'application éventuelle des dispositifs de lutte contre la violence prévus par les règlements de chaque Ligue (exemple : fair-play, plan antiviolence, barème aggravant des sanctions etc...)
 - o Les accessions et relégations seront prononcées par application des règlements sportifs de chaque Ligue avec au minimum une montée et une descente

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Le bureau s'accorde à dire qu'il est essentiel que l'ensemble du territoire national doive appliquer la même règle. Un certain nombre de clubs contestent déjà cette formule.

M. DESHEULLES souligne la nécessité de faire une réponse aux clubs qui écrivent sur ces questions mais également de procéder à une communication sur le site de la Ligue. La réponse à apporter est donc la suivante : la commission de gestion des compétitions travaillera selon les préconisations de la FFF qui doivent être communiquées avant la fin de la semaine. Ses décisions seront susceptibles d'appel dans les conditions normales sauf décision contraire des autorités de tutelle.

M. DESHEULLES souhaite également que les dossiers contentieux en instance (générés avant le 13 mars) soient traités le plus rapidement possible, selon les moyens techniques disponibles, à charge du salarié ayant en charge le domaine juridique de mettre en œuvre les dispositifs avec les Présidents de commission concernés.

M. KOCISZEWSKI informe les membres du bureau de la position préconisée pour les championnats fédéraux

N1 : copier / coller de la L2

N2 / N3 : arrêt des compétitions

D1 : matchs à huis clos pour terminer le championnat

D2 : arrêt des compétitions

Le **Fonds de solidarité** sera opérationnel au 1^{er} juillet. Cela concernera les clubs dont la situation financière est délicate et prendra la forme de crédits sur les comptes des clubs (licences, engagements, etc.) – les modalités précises étant finalisées dans une semaine.

Certains clubs demandent le remboursement des licences – ce n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. M. GALLIOT précise que le CROS suggère le système « d'avoir » pour fidéliser les clubs.

M. CUCURULO demande quand pourront être envoyés les relevés de compte – M. LERESTEUX suggère d'attendre les décisions de la FFF sur le fonds de solidarité.

M. LOUISE s'étonne car l'argent dû par les clubs actuellement correspondait à des sommes dues avant la crise sanitaire. Il est donc important que ces dettes soient réglées.

Le Bureau souhaite que les relevés au 13 mars soient envoyés fin avril (au même moment pour l'ensemble des Districts et de la Ligue).

Une réunion est programmée le jour même à 19h afin de faire un point sur les décisions du Comex qui doivent être communiquées dans la journée.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES

